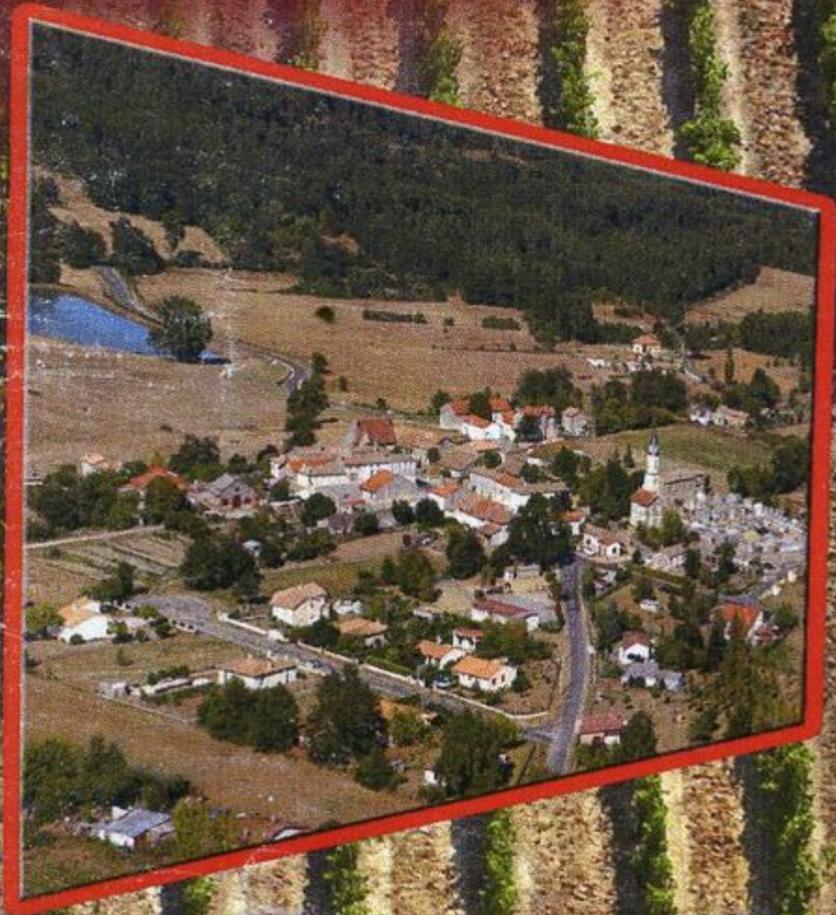
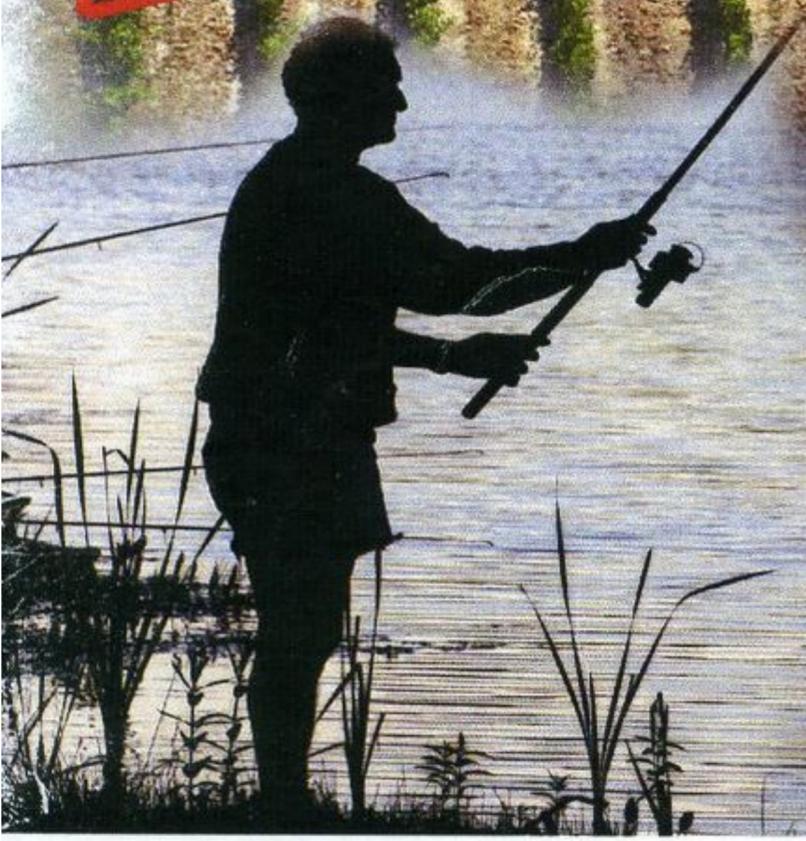


SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE

Les Echos du Bourg



Décembre 2009



SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE

LES ECHOS DU BOURG

Numéro 16

15 décembre 2009

Bientôt 2010,

Un nouveau départ !

Comme chaque année, nous nous apprêtons à tourner la dernière page de notre agenda et nous regardons vers l'avenir.

Au nom des Elus et du Personnel, je souhaite à chacune et à chacun une bonne santé, et la joie de vivre des moments heureux.

L'an 2010 va commencer et nous sommes amenés à prendre des engagements.

Quelques pistes de réflexion vont guider notre démarche. Nous allons :

- **Poursuivre** la réfection de la Mairie et son annexe par la remise en état des façades et de la toiture.
- **Favoriser** la vie de l'école en tenant compte de son évolution et des activités périscolaires.
- **Protéger** l'environnement par des actions adaptées.
- **Continuer** l'entretien du réseau routier, procéder à un nouveau classement,
- **Développer** l'attractivité du centre nautique et de loisirs.
- **Soutenir** le milieu associatif qui crée une dynamique sur le plan sportif, culturel, festif et se révèle un lieu d'échanges et d'amitié.

Pour la 2^{ème} étape de notre démarche, nous allons retenir les projets dont le coût est compatible avec notre budget et le montant des subventions attribuées.

Nous voulons croire que les zones rurales indispensables au développement du territoire pourront bénéficier d'une attention particulière.

En 2010, le recensement de la population va avoir lieu, je vous prie de bien vouloir réserver le meilleur accueil aux personnes désignées agents recenseurs par la Mairie.

Soyons positifs et continuons à travailler ensemble, pour le bien de tous.

Meilleurs Vœux

Pour une Bonne et Heureuse Année

Renée HURTAU, Maire

Toute la population est invitée à la cérémonie des Vœux qui aura lieu, salle des mariages **vendredi 29 janvier 2010 à 18H30.**

DANS CE NUMERO :

- 1 *Les Vœux du maire*
- 2- 6 *Au conseil municipal*
- 7 *Recensement INSEE - Informations*
- 8 *Ecole primaire*
- 9 *Vie paroissiale- Distinctions - Etat Civil*
- 10 *Vie agricole - Elections MSA*
- 10 *Vie associative - Festivités 2010*
- 18 *Au fil de notre histoire*

AU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 JANVIER 2009

ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC : Le contrat souscrit avec le Syndicat Départemental d'Énergie Electrique de la Gironde (SDEEG), d'une durée de trois ans, a pour objet l'entretien des installations d'éclairage public de la commune. Pour chaque panne constatée, le numéro du lampadaire concerné est à communiquer à la Mairie pour déclencher la réparation.

C.D.C. PAYS DE COUTRAS : Le Conseil Municipal, valide par 7 voix pour, 2 voix contre, et 4 abstentions la modification des statuts présentée afin d'étendre les compétences de la Communauté de Communes du Pays de Coutras pour lui permettre :

- ↳ La mise en place d'un Agenda 21 local au sein de la Communauté de Communes du Pays de Coutras,
- ↳ La création, l'aménagement et la gestion d'une plateforme multi métiers,
- ↳ La création, l'aménagement et la gestion des structures d'accueil collectif des enfants de 0 à 4 ans,
- ↳ L'entretien des chemins de randonnée inscrits au Plan Départemental, et l'animation de ces chemins de randonnées en collaboration avec le Conseil Général.

LOYER N° 28 LE BOURG : Le loyer mensuel du logement de l'école loué à Melle Laetitia RONGIERAS est fixé à 390.75 € à compter du 1^{ER} mars.

SEANCE DU 31 MARS 2009

TAUX D'IMPOSITION 2009 : Après avoir délibéré des taux d'imposition applicables en 2009 à chacune des quatre taxes directes locales précédemment étudiés en commission des finances, le Conseil Municipal vote à l'unanimité les taux suivants:

Taxe d'habitation :	8.50%
Foncier Bâti :	15.21 %
Foncier non bâti :	44.15 %
Taxe professionnelle :	17.96 %

(Allocations compensatrices versée par l'Etat: 16 728€)
Il résulte un montant de ressources fiscales de 41 414 € en augmentation de 15.973 % par rapport à 2008.

PLAN DE RELANCE DE L'ECONOMIE : Par dérogation au principe du décalage de deux ans, le dispositif du plan de relance de l'économie relatif au fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), permet le versement en 2009 des attributions du fonds au titre des dépenses réalisées en 2008 à condition de s'engager à accroître les dépenses d'investissements en 2009. Le

montant de référence est la moyenne des montants des dépenses réelles d'équipement réalisées pour les exercices 2004, 2005, 2006 et 2007, soit 207 005 €. Une convention sera conclue avec le représentant de l'Etat engageant la commune à augmenter ses dépenses réelles d'équipement en 2009 afin de bénéficier de la réduction du délai d'attribution du FCTVA.

CREATION D'UN CABINET INFIRMIER : Le Cabinet de M. Frédéric AUTIER, Architecte, maître d'œuvre, a établi un projet en vue de la réalisation des travaux d'aménagement d'un cabinet infirmier dans le rez-de-chaussée de l'ancienne maison diocésaine. Les marchés de travaux ont été attribués comme suit :

N° de lot	CORPS D'ETAT - Entreprises -	Montant TTC
o Lot 01 :	Gros œuvre MARTI	7 251.99 €
o Lot 02 :	Menuiseries Ext. MARSANT	6 938.79 €
o Lot 03 :	Menuiseries Int. MARSANT	4 928.72 €
o Lot 04 :	Plâtrerie / Plafonds S2PS	5 073.16 €
o Lot 05 :	Electricité / Chauffage/ EDD	7 309.04 €
o Lot 06 :	Plomberie / Sanitaire GUILLOT	2 557.65 €
o Lot 07 :	Peintures S2PS	1 933.33 €
o Lot 08 :	Revêtement de sols S2PS	2 893.66 €



Le Cabinet infirmier tout neuf est situé à côté de la Mairie

Plan de financement de ce cabinet :

- Subvention Etat (Dotation de Développement Rural)	8 342.65 €
- Subvention du Conseil Général (C.A.B.)	3 559.56 €
- Autofinancement	32 337.42 €
Soit un total cumulé TTC de l'opération:	44 239,63 €

Ce local aux normes comprend une salle d'attente, un WC handicapé, et une salle de soins. La location est consentie moyennant un loyer mensuel de 350 €, à Mesdames HUSSON Marie-Christine, SUSANT Corinne, et à Monsieur MESNIER David, infirmiers, rejoints par Mademoiselle BEAUDOU Aurélie. Ces infirmiers ont le plaisir de vous informer de leur installation à Saint Christophe de Double en tant qu'infirmiers à domicile, ou au cabinet sur rendez-vous.

Contact cabinet infirmier : Tél. 05 57 49 16 22

COMPTE DE GESTION 2008 : Les comptes de gestion dressés pour la commune, l'assainissement et les logements sociaux par M. Alain RIMBAULT, Receveur, visés et certifiés par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de la part du Conseil Municipal.

RESULTATS 2008: La présentation des comptes administratifs fait ressortir des résultats excédentaires disponibles qui sont reportés sur les budgets 2009 :

1°/ COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE

Section de fonctionnement

Recettes 536 280.87 € Dépenses 356 974.82 €
Excédent 179 306.05 €

Section d'investissement

Recettes 223 926.33 € Dépenses 236 092.00 €
Déficit 12 165.67 €

2°/ C. A. ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation

Recettes 15 295.29 € Dépenses 5 249.78 €
Excédent 10 045.51 €

Section d'investissement

Recettes 11 062.30 € Dépenses 11 054.31 €
Excédent 7.99 €

3°/ C. A. LOGEMENTS SOCIAUX

Section de fonctionnement

Recettes 9 955.20 € Dépenses 2 133.86 €
Excédent 7 466.65 €

Section d'investissement

Recettes 3 967.07 € Dépenses 7 997.33 €
Déficit 4 030.26 €

FINANCES 2009 :

Les budgets de la commune sont adoptés par le conseil municipal à l'unanimité des membres présents au niveau des chapitres et des opérations.

Ils s'équilibrent tant en recettes et en dépenses ainsi

1°/ BUDGET PRINCIPAL 2009 :

Section de fonctionnement : 542 000,00 €

Section d'investissement : 467 000,00 €

2°/ BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT:

Section d'exploitation 16 500,00 €

Section d'investissement 14 000,00 €

3°/ BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX:

Section de fonctionnement : 21 100,00 €

Section d'investissement : 9 000,00 €

PERSONNEL : Dominique DUBLÉ sera recruté pour un an dans le cadre de la mise en place de contrats aidés pour les emplois « tempête » Klaus.

ASSOCIATIONS COMMUNALES : Une subvention de 310 € est allouée à chaque association. La JSSC percevra 1160 € en compensation de l'achat de cages de buts de football pour les petits. Conformément à une convention du 1^{er}/08/93, le Comité d'Organisation des Loisirs reverse à la commune le résultat de l'exercice, soit une recette de 1700 €, il a financé également 841€ de frais de carburant au titre de 2007/2008.

REDEVANCE AU PROFIT DE L'AGENCE DE L'EAU

La redevance pour modernisation des réseaux de collecte imposée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne sera répercutée sur les factures de surtaxe assainissement des personnes raccordées au réseau tout-à-l'égout.

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT :

Considérant l'avis motivé favorable du commissaire enquêteur à l'issue de l'enquête publique qui a eu lieu du 3 novembre 2008 au 2 décembre 2008, le projet de zonage d'assainissement étudié par le bureau d'études SOCAMA est **définitivement approuvé.**

TRAVAUX DE VOIRIE :

La chaussée au niveau des Etangs a été fragilisée par les fortes pluies de décembre. La pose de 9 ml de tuyaux PVC en traversée de route, et des travaux de réfection de la chaussée ont été réalisés par l'entreprise PASCAL : Coût 1 359.85 € TTC.

S.I.V.U. : La demande d'adhésion au S.I.V.U. du chenil du libournais formulée par la commune de RUCH est acceptée à l'unanimité des membres présents.

ECOLE PRIMAIRE - ACHAT D'ORDINATEURS :

Melle Coralie DUBEAU, Directrice de l'Ecole, a soumis à M. l'Inspecteur un projet d'équipement informatique afin de mettre en cohérence l'utilisation de l'ordinateur avec la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication. Ce projet nécessite l'acquisition par la Commune de 2 ordinateurs à 2Ghz, lecteur graveur DVD, graveur CD, carte réseau, disque dur externe. L'installation du haut débit et d'un routeur ADSL permettrait une mise en réseau de ces matériels et le partage du photocopieur qui fait office de scanner et d'imprimante. L'offre de l'entreprise RICOH est retenue. Coût d'achat: 2 008.68 € TTC

CANTINE SCOLAIRE :

Vu l'augmentation du prix des denrées alimentaires, le prix du tarif des repas pris par les adultes à la cantine scolaire est majoré, à compter du 1^{er} avril 2009, comme suit

Bénéficiaires	tarifs au 01/09/08	tarifs 01/04/09
Adultes	2.80 €	3.20 €

Le tarif enfant reste inchangé.

SEANCE DU 27 MAI 2009

RESTAURANT LA FORET : Vu le cahier des charges, un bail est signé avec **Mme Sandrine GODET**, pour la location du Restaurant La Forêt au Centre Nautique à effet du 15 juin 09 pour une durée de 2 ans moyennant un prix du loyer mensuel fixé à 610 €.

INFORMATIQUE A LA MAIRIE : Le devis **MAGNUS** pour l'évolution de l'équipement informatique de la mairie en vue de la dématérialisation des données s'élève à 4 319.95 € TTC. Il prévoit le remplacement du matériel, les nouvelles licences de logiciels, l'installation, la formation, la conversion des données vers e.magnus, et l'assistance téléphonique.

Affaires scolaires :

ECOLE NUMERIQUE RURALE : Xavier DARCOS, Ministre de l'Education Nationale, a annoncé un plan massif d'équipement en classe numérique (classes mobiles, tableaux blancs interactifs, ordinateurs portables pour enfants et pour enseignants, etc.) dans 5 000 écoles en France situées dans des communes de moins de 2 000 habitants. Dans le cadre de ce Plan de relance de l'économie, la candidature de l'Ecole a été retenue, et la Commune a obtenu une aide financière de l'Etat.

Le devis de l'entreprise 2GCOM a été accepté, car conforme au cahier des charges, et aux critères imposés par M. l'Inspecteur d'Académie de la Gironde.

Le plan de financement de l'E.N.R. s'établit ainsi

- Subvention spécifique de l'Etat	9 000.00 €
- Autofinancement budget communal	6 808.93 €
Soit un total cumulé TTC de l'opération	15 808.93 €



Le tableau blanc interactif va remplacer le tableau noir

SORTIES A LA PISCINE : Les élèves de CP et CE1 bénéficieront d'un cycle natation à la piscine de St Seurin. Coût pris en charge par la Commune: 834 €.

LOYERS N° 50 ET 51 LE BOURG : L'augmentation légale est de 2.24 % au 1^{er}/07. Les loyers mensuels des logements situés dans l'ancien presbytère sont fixés à 461.65 € pour le logement loué à M. Mme Micke DAUDE et à 382.77 € pour celui loué à M. Sébastien MICOINE et Mlle Delphine RICHARD.

SEANCE DU 30 JUIN 2009

CLASSEMENT DE VOIRIE COMMUNALE : Le tableau de classement des voies communales nécessite une mise à jour, car des voies de lotissement créées, des chemins ruraux, ainsi que des chemins d'exploitation de l'Association Foncière desservant des habitations sont à incorporer dans la voirie communale.

Parmi les bureaux d'études consultés pour effectuer ladite mise à jour, la Société de géomètres experts GEOVAL a été retenue. L'estimatif d'honoraires s'élève à la somme de 2 392,00 € T.T.C. et comprend :

- 1 Etablissement du tableau de classement (Voies communales et chemins ruraux) avec analyse et reprise des données existantes
- 2 Etablissement des plans parcellaires pour les voies modifiées
- 3 Etablissement des plans d'ensemble
- 4 Réunions avec les élus, visites sur le terrain
- 5 Fourniture de 5 dossiers complets pour mise à l'enquête publique.

SUBVENTION SEGPA : Une subvention de 72 € est versée au profit de deux élèves scolarisés au Collège Henri de Navarre à Coutras, section SEGPA, pour un séjour pédagogique de 5 jours dans les Pyrénées .

SEANCE DU 11 AOUT 2009

TARIFS CANTINE SCOLAIRE : Le prix des repas pris à la cantine scolaire municipale est fixé pour l'année scolaire 2009/2010 comme suit :

Bénéficiaires	tarifs au 01/04/09	tarifs 2009/2010
Enfants	1.60 €	1.65 €
Adultes	3.20 €	3.30 €

PERSONNEL : Le contrat de Fabienne BRULATOUT est renouvelé pour assurer la surveillance des services périscolaire (car, garderie, cantine). Maryline BALARESQUE est également recrutée, un complément d'heures sera affecté à l'accueil administratif en mairie.

ECOLE MULTI-SPORT : Le coût de financement de l'E.M.S. pour 2009-2010 est de 1 960 €. Les cinq cycles de découverte – initiation programmés sont : Athlétisme, Basket, Roller, Jeux de raquettes, Base Ball. L'E. M. S. est animée par Céline DUCOURTIOUX, salariée d'Emploi Loisirs Gironde.

ALSH; La commune souhaite faire bénéficier les familles d'un ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement) des enfants de 3 à 11 ans pour l'été. Cet ALSH sera situé sur Les Peintures. Après déduction des aides des partenaires institutionnels dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CAF, MSA, PMI, DRJS), le coût net prévisionnel restant à charge est de 1878 €.

PRIX ET QUALITE DE L'EAU ET DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT: Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Vallée de l'Isle de Saint Médard de Guizières, et sur l'assainissement dont la gestion administrative et l'entretien du réseau et du lagunage sont assurés par les services de la mairie, est mis à la disposition du public.

AMENAGEMENT DE LA PLACE CENTRALE ET DU CARREFOUR DES ECOLES: Suite à l'avis d'appel public à la concurrence lancé le 22 juin 2009 relatif aux travaux d'aménagement de la place centrale et du carrefour des écoles dans le cadre de la convention d'aménagement de bourg, il convient avec la collaboration de la Direction Départementale de l'Équipement, Maître d'œuvre, de retenir la proposition de l'entreprise LAURIERE – Coût: 85 609.68 € TTC

Le plan de financement de ces travaux s'établit ainsi

- Subvention Etat (<i>Amendes de Police</i>)	26 130.65 €
- Subvention Conseil Général	28 574.00 €
- Autofinancement budget communal	40 969.37 €
Soit un total cumulé TTC de l'opération	95 674.02 €

Sur la place centrale des acquisitions de terrain seront effectuées en sus: 82 ca à M. Laurent VERGNAUD, et 13 ca à M. Mme Serges GOTTRAUD, payés selon l'estimation du service des Domaines 11,55 €/m².

URBANISME: Le Conseil donne avis favorable à la demande de permis de construire déposée pour un hangar destiné à l'entreprise D. DONATIEN à La Chaux

MONUMENTS AUX MORTS: Les cinq plaques commémoratives seront remplacées (Coût: 1653 €).

CONGRES DES MAIRES 2009: Marie-France MERCIER et Hélène DONATIEN représenteront René HURTAU, Maire au 92^o congrès des Maires qui se déroulera à Paris, Porte de Versailles, en novembre. Elles décident de prendre en charge tous leurs frais.

SEANCE DU 20 OCTOBRE 2009

INDEMNITE DU TRESORIER: L'indemnité de conseil est allouée aux comptables du Trésor au taux de 100% en fonction de leur temps d'exercice:

- ❖ M. Alain RIMBAULT du 1^{er} janvier 2008 au 22 Janvier 2009;
- ❖ M. Antoine BEZIAT du 23 janvier 2009 au 9 mars 2009;
- ❖ M. Jean-Raymond COUMES-LAUCATE, à partir de la date de son entrée en fonction.

REHABILITATION DE LA MAIRIE (FACADES ET TOITURE) - APPROBATION DU PROJET:

Le Conseil approuve le projet établi par M. Frédéric AUTIER, Architecte, en vue de procéder à la réalisation des travaux de réfection des façades et de la toiture de la Mairie, et du bâtiment annexe (ancienne maison diocésaine), prévus dans le cadre de la 3^{ème} année de la Convention d'Aménagement de Bourg signée avec le Conseil Général.

Le montant global estimatif des travaux s'élève à 102 400.86 € TTC et comprend d'une part, différents lots: Gros œuvre - Charpente-Couverture - Menuiseries Extérieures et Peinture, et d'autre part, les honoraires de maîtrise d'œuvre.

PERSONNEL: Le contrat de David POUMEYROL recruté au service technique est renouvelé.

DU ROSE PLEIN LES YEUX: Dans le cadre du mois de mobilisation international pour le dépistage du cancer du sein, en octobre, la Commune a participé à l'opération lancée par le Comité Féminin pour la prévention et le dépistage des cancers de Gironde « Du Rose plein les Yeux ». Cancer du sein: dès 50 ans, le dépistage c'est tous les deux ans car un dépistage précoce permet de sauver des milliers de vies. Pour en savoir plus: www.e-cancer.fr



Lors de cette action symbolique « Du Rose plein les Yeux », la façade de la Mairie a été décorée avec des ballons roses

LIMITATION DE TONNAGE SUR LA ROUTE

STADE (V.C. 3): La circulation des véhicules de poids total roulant autorisé supérieur à 3.5 Tonnes sera interdite, sauf riverains sur la Voie communale n° 3 en raison de l'étroitesse, et de la dégradation de la structure de chaussée.

ROUTE DE SERPE : La proposition de l'entreprise E.T.P.R. est retenue pour effectuer des travaux de revêtement de chaussée en béton bitumeux sur la V.C. n°6 de Serpe à Grave d'Or - Coût : 34 951.31€ TTC, financé par la subvention de 16 908.58 € attribuée au titre de la répartition du FDAEC par M. Pierre BARRAU, Conseiller Général du canton de COUTRAS.

CENTRE NAUTIQUE :

○ **Bilan de fonctionnement plage et baignade**

Cet été, le mois de juillet a été ensoleillé. Quand la température de l'air a atteint les 33°, celle de l'eau était de 31°, mais la transparence était faible. Un surveillant de baignade a été recruté du 1^{er} au 31 07/2009, la fréquentation variant jusqu'à 70 baigneurs.

Des demandes d'autorisation de baignade ont été effectuées pour des groupes de jeunes, venant de Libourne, Chalais, du Lussacais, Villenave d'Ornon, du Bouscat, du Centre de Loisirs « Lou Guillaissous d'Isle et double » à Montpon Ménéstérol ou de Mérignac.

La D.D.A.S.S. a effectué des prélèvements réguliers en juillet et août en vue du contrôle sanitaire de la qualité des eaux de baignade. Sur les 4 analyses bactériologiques effectuées en juillet, 2 ont conclu à une eau de bonne qualité, 2 à une eau de moyenne qualité.

Cependant, la baignade a été interdite par arrêté municipal du 30 juillet 2009 pris après avis de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Gironde. En effet, il s'est avéré que les prélèvements effectués les 20 et 28 juillet ont révélé dans l'eau la présence d'une très forte proportion d'aphonizomenons, cyanobactérie susceptible de libérer des neurotoxines, dont l'origine n'est pas identifiée et qui n'existe sur aucun autre site en Gironde.

La réouverture éventuelle de la baignade, en application du décret 2008-990 du 18 septembre 2008 relatif à la gestion de la qualité des eaux de baignade, sera conditionnée à la réalisation du profil de l'eau de baignade, prévu à l'article L.1332-3 du Code de la Santé publique avant le 1^{er} décembre 2010, et à sa transmission au Préfet au plus tard le 1^{er} février 2011. L'objectif de cette étude est de recenser et évaluer les sources et flux de pollution impactant les eaux de baignade ainsi que de définir les mesures de gestion prises pour éviter, réduire et éliminer des sources de pollution.

Par ailleurs, pendant l'été, l'Office de Tourisme Communautaire de Coutras a financé l'achat d'une table de ping-pong en complément des jeux existants sur la plage, et organisé un cinéma de plein air, précédé de la diffusion d'un film réalisé par les jeunes du Centre de Loisirs de Coutras. Le conseil communautaire a attribué un fonds de concours de 4 500 € titre de participation aux frais de fonctionnement.

DEFIBRILLATEUR : Le Comité d'Organisation des Loisirs va solliciter une subvention auprès du Crédit Agricole pour l'achat d'un défibrillateur.

TEMPETE KLAUSS :

❖ **Dommages aux bâtiments** : La SMACL va procéder au remboursement de 2245.35 € en remboursement des travaux sur les bâtiments communaux liés à la tempête.



Une grue élévatrice a été louée pour la remise en place du paratonnerre décroché du haut du clocher par Klaus

❖ **Enfouissement de lignes électriques** : Suite à la tempête du 24 janvier 2009, ERDF envisage sur Saint Christophe de Double, la reconstruction de l'ossature lieu dit Etang : 2530 m de réseau aérien vont être déposés, et remplacés par 3040 m de réseau souterrain.

Passez au compostage !

Pour produire moins de déchets Et jardiner au naturel...

Composter chez soi ses déchets de cuisine et de Jardin, c'est facile et bénéfique pour l'environnement. Le compostage permet de limiter le volume des déchets à déposer dans la poubelle traditionnelle.

Avec le composteur, les déchets fermentescibles se dégradent naturellement et produisent un engrais écologique pour vos potagers et vos jardins.

UNE METHODE SIMPLE ET EFFICACE

Pour retirer gratuitement votre composteur,
Vous renseigner, rencontrer d'autres utilisateurs...

Vous pouvez vous inscrire en Mairie ou
Contacter le Site du SMICVAL du lundi au vendredi
8, route de la pinière à Saint Denis de Pile
Tél. 05 57 84 74 00

RECENSEMENT INSEE

CHACUN DE NOUS Y TROUVE SON COMPTE :

Toute la population de ST CHRISTOPHE DE DOUBLE sera recensée entre le 21 janvier et le 20 février 2010

L'enquête de recensement, maintenant annuelle, permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes. Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE, comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants, fait l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de sa population



Cécile DEVAURE et Aurore LABRUE, sont nommées agents recenseurs, l'une d'entre elles se rendra à votre domicile à partir du jeudi 21 janvier 2010, identifiables par une carte officielle tricolore comportant leur photographie et la signature du maire.

L'agent recenseur vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin, à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'INSEE au plus tard le samedi 20 février 2010.

Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée. **Toutes vos réponses sont confidentielles.** Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 05 57 69 51 11 - Les résultats du recensement seront sur le site www.insee.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

ELECTIONS REGIONALES DE 2010

Les élections régionales se teindront les 14, et en cas de second tour, 21 mars 2010. Les inscriptions sur les listes électorales sont reçues en mairie jusqu'au 31/12/ 2009.

MARCHE HEBDOMADAIRE :

Tous les lundis matin, le stand de Rose et Steph, fruits et légumes, et bientôt d'épicerie, est présent sur la place du Bourg. Pour les fêtes, des corbeilles de fruits et légumes spécialement préparées sont à votre disposition. *Vous pouvez solliciter une livraison ou préparer votre commande au ☎ 0629385295 ou 0667398335*

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT :

OUVERTURE D'UN CENTRE DE LOISIRS A LES EGLISOTTES en 2010

ALSH Vallée de la Dronne
Communes participantes

CHAMADELLE, LES EGLISOTTES, LE FIEU
LES PEINTURES, ST CHRISTOPHE DE DOUBLE

OUVERTURE

Tous les mercredis à partir du 6 Janvier 2010

Vacances d'hiver et de printemps

Vacances d'été

Juillet 19 jours

Août 22 jours

Vacances d'automne 5 jours

Participation Des familles, en fonction du
quotient familial - TARIFS :

Jusqu'à 400	4 €
De 401 à 500	5 €
De 501 à 700	6 €
De 701 à 900	7 €
De 901 à 1 000	8 €
Supérieur à 1 000	9 €

Permanence en Mairie pour retirer les dossiers
d'inscription le lundi 21/12 de 14 à 17 H

Se munir d'une attestation d'assurance (copie), attestation CAF pour le quotient familial (photocopie) et carnet de santé

AGREMENT D'ACCUEIL :

Le CONSEIL GENERAL a donné un agrément à Madame Liliane NOEL, domiciliée « Les Etangs », à SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE pour l'accueil à son domicile de 2 personnes âgées ou personnes adultes handicapées, à temps complet et à titre permanent.



Cette année l'effectif de l'école s'élève à 56 élèves. Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux élèves de l'école : Simon BENOITEAU, Clément CAPS, Maya CHEVALIER, Lucas DELARBRE-CHATAIN, Nathan FAURE, Maxence LANDON, Théo PHILIPPS, Olivia SABRON, Naomi et Melvyn WRONA.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir M. MERCIER David, nouveau maître de la classe des CP/CE1 ainsi que Mme BARAT Sylviane qui occupe l'emploi de vie scolaire.

L'école participe à un projet intercommunal sur le thème des abécédaires, chaque classe contribue au projet en créant le panneau d'une lettre sur le thème des instruments de musique, les lettres des trois classes de l'école sont J, K et Z. Des visites d'expositions et spectacles sont prévus autour du thème des Abécédaires et des instruments de musique et la classe de CE2/CM1/CM2 rencontrera un illustrateur : Thierry MURAT. Pour finir, l'école créera son propre abécédaire sur le thème du goût.

La classe de CP/CE1 participe actuellement à un cycle natation à la piscine de Saint Seurin sur l'Isle, à cette occasion, nous voulions remercier Mme Daudé Aurore, Mme Bunoust Marie et Mme Benoteau Laëtitia pour avoir accompagné la classe au cours de ces sept séances, ainsi que la mairie pour avoir financé cet enseignement.

Pour clore ce premier trimestre, « l'arbre de Noël » aura lieu vendredi 18 décembre en fin d'après-midi, il est organisé en collaboration avec l'association de parents d'élèves (conseil local FCPE).

Les enseignants souhaitent de joyeuses fêtes aux enfants et aux familles de Saint Christophe de Double.

VIE PAROISSIALE

La communauté paroissiale se réjouit d'avoir accueilli de nouveaux baptisés :

Samuel JACQUEMONT	le 25 Juillet 2009
Hugo MAURIN	le 2 Août 2009
Juliana BRAVIN	le 23 Août 2009
Olivia et Tristan SABRON	le 23 Août 2009

Des célébrations de mariage ont eu lieu en notre église :

- Delphine RICHARD avec Sébastien MICOINE, le 22 Août 2009
 - Cécile CHATAIN avec Eric DELABRE le 5 septembre 2009
- Que nos Meilleurs Vœux les accompagnent.

INFORMATIONS :

- inscriptions pour la catéchèse,
- demande de baptême ou de préparation au mariage,

S'adresser à :

M. l'Abbé VRIGNAULT
10, rue Gambetta 33230 COUTRAS
Tel : 05 57 49 04 79

Horaires des messes de Noël

24 décembre 2009

. 18H30 à COUTRAS

. 21H30 à LES EGLISOTTES

25 décembre 2009 -

. 11H à COUTRAS

Joyeux Noël à toutes et à tous.

DISTINCTIONS

MEDAILLE DU TRAVAIL :

Le Préfet de la Région Aquitaine, Préfet de la Gironde a décerné, la MEDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL :

- promotion du 01/01/2009 - *Échelon VERMEIL* à :
M. Rémy SYLLEBRANQUE domicilié 'Boisvert'
- promotion du 14/07/2009 - *Échelon ARGENT* à :
M. Guy LEFEBVRE domicilié 'Le Barrail'

Félicitations pour ces nombreuses années de dévouement et de labeur.

ÉTAT CIVIL

1. Carnet Rose :

Le 20.12.08 - SABRON Tristan Jean 'Champ Barrié'
Le 02.01.09 - SAHEL Amine 'Boisvert'
Le 03.01.09 - LAMOUREUX Maé Didier
'Le Ronzeau'
Le 22.02.09 - LOSANO Emma 'le Bourg'
Le 31.04.09 - VINCKE Raphaël Daniel 'Le Bourg'
Le 24.05.09 - LUTAUD Léa 'Le Bourg'
Le 02.06.09 - DELARBRE - CHATAIN Lilian Théo
Serge 'Le Bourg'
Le 24.06.09 - CHEVALIER Lylou 'Fenouil'
Le 25.09.09 - LANDON Nolan Landry 'Lestrade'
Le 01.11.09 - CHABRAT Jeanne Marie Eloïse
Juliette 'La Ducasse'
Le 29.11.09 - DAUNIS Maxence 'Champ Barrié'

2. Mariages :

Le 25.07.09 - MIGNÉ Damien
Et MERCIER Alexandra Sophie 'Paillot'
Le 22.08.09 - MICOINE Sébastien
Et RICHARD Delphine 'Paillot'
Le 05.09.09 - DELARBRE Eric Gérard
Et CHATAIN Cécile 'Le Bourg'

Félicitations aux heureux parents et aux nouveaux époux. Nos meilleurs vœux ainsi qu'à leur famille.

3. Décès :

Le 22.01.09 - CABIROL Gérard 'Pinceguère'
Le 31.01.09 - BERJONNEAU André
'Le Grand Chemin'
Le 02.05.09 - BLANCHET née SAGET Gisèle 'Le Pin'
Le 23.05.09 - MERCIER Louis 'A Cœur' Le Fieu
Le 26.05.09 - CHAZEAU Gilles 'Le Limousi'
Le 17.08.09 - CHABRAT née MOURET Huguette
Renée 'La Verrière'
Le 21.10.09 - BRULATOUT Jacques Marcel
'La Chaux'

La Municipalité adresse ses très sincères condoléances à leur famille et amis.

ARTISTE PEINTRE

Madame Michelle PAGES

19 Clos de Paillot
33230 SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE

DONNE des COURS DE PEINTURE

(après-midi 14 H - 17 H)

FIGURATIF - ABSTRAIT

Débutants ou autres - Inscription libre à la séance

☎ 06 22 06 52 67 ou 05 57 40 62 17

Peintre affiliée à la Maison des Artistes

Mail : michelle.fages0121@orange.fr

Site: michellefages.com

VIE AGRICOLE

COOPÉRATIVE VINICOLE ROY GALANT

Jean-Jacques RESSE, Président, ☎ 05 57 69 51 09

Le 13 Janvier 1939, se tenait l'assemblée générale constitutive de notre coopérative,

La Cave « LE ROY GALANT »

avec à sa présidence Georges PAPILLAUD. Les registres comptabilisaient alors 278 sociétaires. En 2009, après 70 ans d'existence, il ne reste plus que 30 sociétaires. Qu'en sera-t-il dans l'avenir proche ?

Il est difficile d'envisager une augmentation des installations dans le contexte actuel où l'on ne peut plus vivre normalement de son métier.

Cette 70^{ème} récolte de qualité plutôt satisfaisante représente 7042 HL.

- AOC Blanc 213 hl
- AOC Rouge 6303 hl
- AOC Rosé 526 hl

Pour une superficie de 125 ha répartie sur 11 communes.

Notre chai est ouvert pour la vente les :

MARDI & VENDREDI de 8 H - 12 H et 14 H - 18 H

Et le SAMEDI MATIN de 8 H - 12 H

ELECTIONS MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE :

Patrick PILLET, Délégué cantonal, ☎ 0557695236

En janvier 2010, les cotisants à la MSA vont élire les 650 élus cantonaux, qui éliront ensuite les 29 membres du Conseil d'administration de la MSA.

Le délégué cantonal de la MSA, est un médiateur. Son rôle est de conseiller, orienter, vers les bons interlocuteurs, en cas de besoin ou de difficultés sur le terrain. Cet élu peut proposer et accompagner des actions de développement local : mini crèches, maison d'accueil rural pour personnes âgées, etc....

VIE ASSOCIATIVE

Comité D'Organisation Des Loisirs

Alain ARNOUD, Président, ☎ 05 57 49 50 41

Base nautique :

Les entrées payantes ont été supprimées au mois d'Août (cause baignade interdite). Juin, juillet la fréquentation reste moyenne, nous avons comptabilisé 391 entrées pour les weekends, et 163 entrées en semaine sur Juillet. Soit un total de 554 entrées et une recette de 1 108 €.

Bilan de la pêche :

Le nombre des différentes cartes vendues au cours de la saison 2009 est sensiblement le même que l'année passée : 23 cartes week-end et 12 cartes journalières à la truite, 27 cartes annuelles étrangères, 18 cartes annuelles communales, 51 cartes journalières et 44 cartes à la demi journée.

Cette recette générale s'élève à 2 806 €.

Enduro de pêche à la carpe des 17, 18 et 19 Avril 2009
Il a réuni 11 équipes de 2 pêcheurs.

Equipe gagnante : M. PEYCHES Bernard et M. LAGUNEGRAND Cyril de PAUILLAC : 6 prises de 8,00 Kg, 10,00Kg, 11,400 Kg, 8,600Kg, 13,600 Kg et 8,00Kg soit un total de 60,100 Kg.



De belles prises sont régulièrement effectuées

Enduro de pêche à la carpe des 18, 19 et 20 Septembre
Il a réuni 13 équipes de 2 pêcheurs :

Equipe gagnante : ANGLADE Jean Louis et BACONNIER de la ROCHE CHALAIS : 1 prise de 18,00 KG
2^{ème} JONGES Jérémy et CELLIER Dimitri de BAZAC : 2 prises 9,300Kg et 6,700Kg
3^{ème} BLANCART Thierry et M. RICH Richard ST AULAYE 1 prise 10,700 Kg
4^{ème} VASSE Dominique et GARCIN Christian St Michel de Rivière 1 prise 10,300Kg
5^{ème} BINOT Jean Luc et SOUC Didier ABZAC 1 prise 9,600Kg
6^{ème} GIRET Jean Michel et GIRET Fabien ST AIGULIN 1 prise 9,200Kg
7^{ème} PEYCHES et LAGUNEGRAND Cyril de PAUILLAC 1 prise de 7,100 Kg

Empoisonnement :

L'empoisonnement pour la saison 2010 aura lieu prochainement, il a été commandé à la pisciculture DU TRAN

- 200 Kg de Gardons 2/3 étés
- 50 Kg de tanches de 3 étés (+ 200 à 500 gros)
- 50 Kg de carpes royales de 1 à 3 Kg
- 100 Kg de carpes écailles

La réouverture de la pêche aura lieu le samedi 20 mars 2010 à 7 heures.

Le week-end pêche à la truite les 6 et 7 mars 2010 à 8 heures.

Animations 2009

Le Comité de Loisirs a organisé trois soirées : Jimboura, Pælla, Choucroute, et une soirée entrecôte en association avec les boulistes. A chacune de ces soirées, entre 90 et 150 personnes étaient réunies et l'ambiance était très conviviale.

Fête locale des 18 et 19 Juillet 2009 :

La fête locale a été une réussite. En effet, dès le samedi après midi, un grand nombre de joueurs de pétanque se sont retrouvés pour disputer le concours réservé aux licenciés du club. En soirée, de nombreux convives étaient présents pour partager le repas champêtre organisé par le comité d'organisation des loisirs en partenariat avec les Boulistes de la double.

Le Dimanche, le vide grenier, avec ses 90 exposants sur 350 mètres linéaires a attiré un public nombreux, qui a pu visiter, par la même occasion, les expositions d'animaux naturalisés, apprécier les travaux de couture, de modelage, et admirer les travaux de peinture et de photos.



M. Thévenon a exposé ses peintures à la lumière du soleil

Des bénévoles de l'association GENHILIB étaient là, une nouvelle fois, pour faire profiter les visiteurs de leur intérêt pour la généalogie.

Une initiation au tir à l'arc sur cibles volumétriques en mousse était animée par des bénévoles de la 1^{ère} Cie d'Arc de Saint Emilion.



A. Arnoud et R. Hurtau à l'arrivée de la course cycliste

L'après midi, sous un soleil de plomb, 127 coureurs participaient à la course UFOLEP. Le public, nombreux a pu apprécier les efforts et le courage des sportifs. Vers 22 Heures 30, le feu d'artifice offert par la municipalité, clôturait ces deux jours festifs.

Le comité d'organisation des loisirs, tient à remercier tous les bénévoles très actifs qui ont donné de leur temps et ainsi contribué au succès de notre petite fête locale

Calendrier 2010 des soirées & animations prévues :

- le 23 mars 2010 : soirée Jimboura à la salle polyvalente
- le 12 juin 2010 : soirée Paëlla à la salle polyvalente
- les 17 et 18 juillet 2010 : fête locale avec soirée entrecôte le samedi 17 juillet
- le 30 octobre 2010 : soirée couscous ou choucroute (à déterminer)

L'ensemble du Bureau et moi-même, nous vous souhaitons de Bonnes Fêtes de fin d'année, et vous adressons nos Meilleurs Vœux de santé, bonheur, et prospérité pour l'Année 2010.
Alain ARNOUD

Club des Amis du 3^o Age

Yves GUILLON, Président, ☎ 0557495426

Une année de plus se termine, le temps passe très vite, même pour ceux qui sont à la retraite.

Notre club du 3^{ème} âge se maintient bien encore avec ses 46 adhérents.

Nous avons beaucoup de peines et de regrets pour nos deux amis qui nous ont quittés.

Nous avons de nouveaux adhérents, ce qui augmente notre effectif.

En ce qui concerne les activités, nous avons nos deux réunions mensuelles, le premier samedi du mois et le troisième jeudi de 14 h à 18 H.

Nous faisons quelques repas dans les restaurants de la commune, ou dans ceux qui sont proches. Nous sommes toujours très bien servis, et les menus sont copieux. C'est une grande joie de nous retrouver tous.

Notre club est ouvert à tous, venez nous rejoindre.

Nous présentons nos meilleurs vœux à tous les habitants de Saint Christophe de Double, et nous remercions la municipalité pour le prêt de la salle.

Joyeux Noël et Bonne Année à tous.

Le Président et Le Bureau

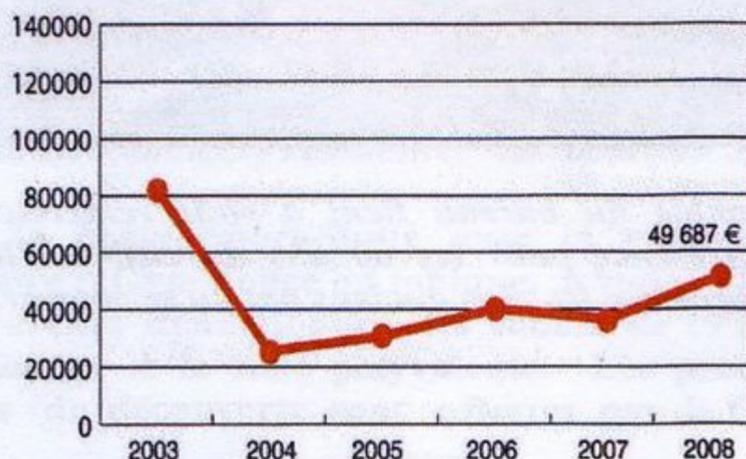
Association Communale de Chasse Agréée

Mickaël MERCIER, Président, ☎ 05 57 49 60 86

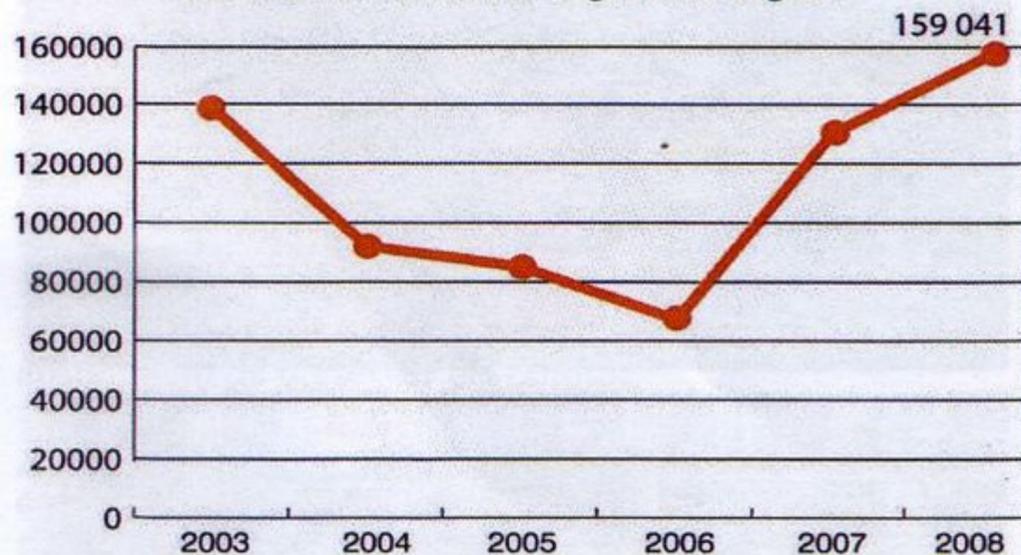
L'ACCA a subi une forte attribution au niveau de son plan de chasse suite à l'explosion des dégâts de grands gibiers de l'an passé.

Quelques chiffres :

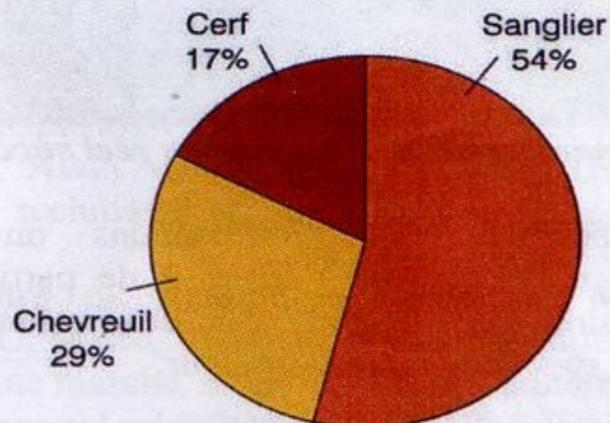
Evolution en euros des dégâts de cerfs



Evolution en euros des dégâts de sangliers



Répartition des dégâts par espèce



Les chiffres parlent d'eux-mêmes avec une enveloppe de 295 421 euros, la fédération des chasseurs de la Gironde ne donne pas le choix aux ACCA : une chute des populations de grand gibier est impérative sur l'ensemble du département. En conséquence tous les samedis des battues sont organisées pour cerfs et chevreuils et plus fréquemment des battues au sanglier.

A retenir :

Le premier week-end de juillet 2010, l'ACCA organisera une « **fête de la chasse** » sur la base nautique de St Christophe de Double. Dans l'assurance de vous y retrouver nombreux pour passer un agréable moment, les membres de l'ACCA se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2010 !!!

Le Président et son bureau

Association de Parents d'Elèves

Stéphanie MALAISE, Présidente, ☎ 0621529591

Cette année fut encore une année de joies pour nos enfants.



Les manifestations ont eu un réel succès.

Les bénéfices des manifestations ont permis d'acheter du matériel pour l'école et de participer au voyage scolaire, ainsi que d'offrir aux enfants de la commune un spectacle haut en couleur.

Nous en profitons pour remercier les enseignants et les membres de l'association pour leur collaboration,

Nous tenons à remercier aussi le club du troisième âge, ainsi que la mairie pour l'aide apportée en cours d'année.

2009 fut une année de changement pour notre bureau, car de nouveaux parents d'élèves ont souhaité apporter leurs contributions.

Nouveau bureau :

Présidente : Stéphanie MALAISE
 Vise présidente : Laetitia BENOITEAU
 Trésorier : Edith SALLES
 Trésorier adjointe : Aurore ESPAGNET
 Secrétaire : Stéphanie BRULATOUT
 Secrétaire adjointe : Isabelle GIRET
 Membres actifs : Bettina LANDON, David MESNIER.

DATES DES MANIFESTATIONS :

- 14 Novembre 2009 : Loto des écoles
- 18 Décembre 2009 : Spectacle de Noël
- 10 Janvier 2010 : Spectacle gratuit et galette
- 10 Avril : Chasse aux œufs au centre nautique

Merci de votre soutien et Bonne Année 2010

L'ensemble du bureau

Jeunesse Sportive Saint Christophe

David MESNIER, Secrétaire, ☎ 0557695187

Saison 2008 – 2009

Nous avons eu notre assemblée générale en Mai 2009, comme les autres années. Le bilan financier est stable malgré les achats d'équipements qui ont été nécessaires. Sur le plan de l'activité sportive, nous avons terminé le championnat à une place honorable de la 2^{ème} division du district Gironde Est.



L'ensemble du bureau tient à vous remercier pour votre présence pour les 60 ans du club où les plus jeunes comme les plus anciens ont pu se côtoyer.



Cette journée du 8 mai 2009 a été une belle réussite.

Saison 2009 – 2010

Le club est composé de 5 équipes :

- 1 équipe de seniors en championnat 2^{ème} division district
- 1 équipe foot loisir
- 1 équipe de débutants (année 2003-2004)
- 1 équipe de débutants (année 2001-2002)
- 1 équipe de poussins (année 1999-2000)

Pour les enfants, se déroulent tous les mardis soirs de 18h00 à 19h30 l'entraînement, et les samedis les rencontres avec d'autres clubs. De nombreux parents nous accompagnent qu'ils en soient remerciés.

Pour les seniors, entraînement le vendredi soir, match le dimanche après midi. Pour le foot loisir les matchs ont lieu le vendredi soir.

Pendant ces journées et ces soirées nous espérons avoir des spectateurs toujours plus nombreux. Nous avons besoin de votre soutien et de votre présence que ce soit pour les petits comme pour les grands.

Nous ne pouvons que remercier Madame Le Maire et son conseil municipal pour les subventions qui nous ont été accordées, ainsi que l'entreprise de Mr Daniel DONATIEN qui a sponsorisé le club par l'achat de 30 tenues complètes pour l'école de football.

Le club recrute des enfants de l'année 1999 à 2004, ainsi que des seniors et des vétérans pour le foot loisir. N'hésitez pas à nous rejoindre ou à nous contacter.

**Bonne et heureuse année 2010
à tous.**

La JSSC

Les Tonics De La Double

Martine Lecouleur, Présidente, ☎ 05 57 49 54 22

Faites le choix Sport-Santé avec la gymnastique volontaire : Gym douce ou tonique, à votre rythme, - ou marches dynamiques – les lundis de 19 heures à 21 heures à la salle polyvalente. Les premières séances de découverte sont offertes par le Club.

Objectifs de la saison 2008/2009 : Le club a atteint l'objectif prévu en organisant 77 heures de gymnastique volontaire à un tarif de licence modéré. Il permet ainsi le maintien et le développement d'une pratique sportive accessible, et offre à un public très varié la possibilité de pratiquer le **Sport Santé** en milieu rural. Les cours sont assurés par Karine Menzato, animatrice diplômée, très appréciée pour son dynamisme. Sans intervenant professionnel, l'activité ne pourrait pas exister ; il s'agit absolument de préserver cet emploi.

A.G. du 29 juin 2009 : L'effectif est en progression constante, avec 40 licenciés cette année. Le bilan financier présenté par Valérie DUPRAT, trésorière, présente un excédent positif, du matériel a été acheté (steps, élastiques, poids, cerceaux...), un tapis de gym est offert à Karine en remerciements de la qualité des séances et un commissaire aux comptes est désigné. Une licence pour les moins de 18 ans est mise en place pour 2009/2010. Le Bureau remercie la municipalité pour la mise à disposition gratuite de la salle et la subvention annuelle, Alain Arnoud, et Pierre Yves Trouchard pour l'appui technique et artistique à la réalisation des cartes.

En clôture de l'assemblée générale, Melle Renée HURTAU, Maire, félicite l'animatrice et le bureau pour cette bonne marche, en indiquant aux adhérents :

« **SPORTEZ-VOUS BIEN !** »

Formation : Karine s'est engagée dans une formation qui lui offrira des opportunités supplémentaires au niveau des clubs. Pour assurer son remplacement occasionnel, nous allons pouvoir compter sur Nadège de Bettignies qui assurera les cours à titre bénévole. Pour cela, Nadège a suivi auprès du Comité Départemental, un stage de formation spécifique, ce qui permettra au Club d'être couvert au niveau assurance.

Prévention des chutes : Mieux vaut prévenir que guérir, le Club de GV organise, avec l'appui du Comité Régional d'Education Physique et Gymnastique Volontaire, et de la Mairie de Saint Christophe de Double, partenaires, un atelier, dont l'enjeu est de prévenir les chutes et en diminuer les conséquences. Ce stage est destiné aux personnes en difficultés physiques ou qui vivent seules pour leur permettre de se relever en cas de chutes. Le but est de retrouver son équilibre, se servir de son environnement pour se raccrocher et pouvoir se relever plus sereinement.

- La CRAMA finance le matériel et le salaire de l'animatrice, pour les ateliers qui durent 14 séances.

Pour plus d'informations, une réunion ouverte à tous, se tiendra, vendredi 22 janvier à 9 H 30, à la salle polyvalente de Saint Christophe, en présence du C O D E P, et de Fabienne Girard, Animatrice.

Pour la nouvelle, nous vous présentons tous nos Meilleurs Vœux de parfaite santé et de Bonheur.

Les Boulistes De La Double

Yannick COUTAUD, Président, ☎ 0557695782

Déjà une nouvelle année vient de s'écouler, et nous sommes toujours fidèles au poste, malgré certaines difficultés rencontrées lors de nos concours. En 2009, nous avons organisé 9 concours (au lieu des 11 voir 12 les années précédentes), avec une moyenne de 18 doublettes. Ces concours sont ouverts à tous, et 3 sont réservés aux membres du club et à leur conjoint (e).

Cette année nous avons eu 54 licenciés, qui ont marqué des points en fonction de leurs résultats lors des différents concours. Voici le résultat final :

- 1^{er} — ROULET Régis avec 71 points
- 2^{ème} — BERJONNEAU Dominique avec 63 points
- 3^{ème} — ALVES Alain avec 54 points
- 4^{ème} — COUTAUD Yannick avec 51 points
- 5^{ème} — MENZATO Frédéric avec 43,5 points
- 6^{ème} — BRULATOUT Alain avec 42,5 points
- 7^{ème} — RONGIERAS Ludovic avec 41 points
- 8^{ème} — POURIER Jo avec 40,5 points
- 9^{ème} — DAUDET Mike et DUROZIER Max ex aequo avec 40 points

A la fin de la saison dernière notre club a perdu un de ses membres en la personne de Wilfried GOULARD (classé 10^{ème} l'an passé), seulement âgé de 36 ans. Nous avons également connu la perte d'un des pères fondateurs du club, membre depuis toujours, notre regretté Gilles CHAZEAU.

En cette période de fête, nous avons de très fortes pensées pour eux et leurs familles.

Remerciement du Président à son bureau, sans qui il n'y aurait pas de club :

Mr ARNOUD Alain (secrétaire) et il tient la table à tous les concours, Merci

Mr MENZATO Frédéric (secrétaire adjoint)

Mr ROULET Régis (Trésorier)

Mr ROUZEAU Jacky (trésorier adjoint et surtout Barman), Merci

Mr HORRU Ludovic (vice président)

Remerciements à nos fournisseurs de lots tout au long de l'année (jambon sec, saucisses, grillades, longe de porc,...) la boucherie SACP à Parcoul, et évidemment à tous les licenciés du club.

Toutes nos saisons se ressemblent un peu, mais c'est toujours avec une grande convivialité, que nous nous sommes retrouvés.

- Le 1^{er} Juin, à l'occasion de l'ouverture de la saison, un repas gratuit était suivi d'un concours.
- Le 18 juillet, lors de la fête locale une compétition précédait un repas organisé avec le comité des loisirs.
- Le 17 octobre, pour clôturer la saison un concours interne avec tirage au chapeau a eu lieu l'après midi.

Dans la soirée le banquet traditionnel qui regroupait 69 convives. Tous ont pu passer un agréable moment.

JOYEUX NOËL
ET BONNES FÊTES DE FIN
D'ANNEE

Je vous laisse en espérant retrouver un maximum de personnes durant 2010.

Assemblée générale du club des boulistes vers fin février début mars

Lancement des concours prévu courant avril.

MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNEE 2010

F. N. A. C. A.

Jean PISARSKI, Président, ☎ 05 57 69 60 59

Chargé de secteur « LIBOURNAIS »,

Vice Président Départemental Anciens combattants Algérie, Maroc et Tunisie

Mercredi 18 Novembre 2009, salle de la mairie, en présence d'une forte participation, se sont retrouvés les adhérents anciens combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) du Comité Intercommunal de Saint Seurin sur l'Isle, regroupant les communes de Gours, Porchères, Saint Antoine sur l'Isle et Saint Christophe de Double, pour la tenue de leur assemblée générale.

Nos amis : Jean Albert BERTET, vice président, Jacques DUNAT, secrétaire adjoint, Serge PATRI, trésorier adjoint, Michel BRULATOUT, vérificateur aux comptes, ont été reconduits dans le nouveau bureau pour l'année 2009/2010 – Porte drapeaux : Jean Albert BERTET et Michel BRULATOUT.

Ces adhérents sont très sensibles à la remise en état du monument aux morts.

Remerciements les plus sincères à Melle Renée HURTAU, Maire et à son conseil municipal.



Le Président et des adhérents FNACA après le pot de l'amitié

Festivités FNACA prévues en 2010 :

Dimanche 28 février 2010, repas dansant à SAINT ANTOINE SUR L'ISLE

Sortie courant 2010, en cours d'étude.

Journée détente au lac en Juillet renouvelée.

Le comité présente à toutes et tous, ses vœux, les plus sincères pour cette nouvelle année 2010

GROUPEMENT DE PROPRIETAIRES FORESTIERS

Jean.Pierre BLANCHIER, Président, ☎ 055695789

Créée le 11 octobre 2004 cette association qui regroupe les communes de Les Eglisottes et Saint Christophe de Double s'est donnée pour objectif de défendre les droits des propriétaires forestiers contre les abus, les actes d'incivilité, le non respect de la propriété privée que l'on peut observer surtout à certaines périodes de l'année. La forêt étant un bien privé, il est interdit de pénétrer sur une parcelle de bois sans autorisation de son propriétaire qui, rappelons le, est imposable au titre des impôts fonciers et de la défense contre les incendies.

Une réglementation pour conforter les droits des propriétaires :

- Art. 547 du code civil : « Les fruits naturels (tels que les champignons, châtaignes) appartiennent au propriétaire par droit d'accession ». La cueillette sans accord est interdite.
- Art 552 du code civil : « La propriété du sol emporte la propriété du dessus et du dessous »
- Art 559 du code civil : « Le simple possesseur ne fait les fruits siens que dans le cas où il possède de bonne foi. Dans le cas contraire il est tenu de restituer les produits avec la chose au propriétaire qui les revendique ».
- Art 331-2 du code forestier : « La coupe ou l'enlèvement d'arbres (de Noël) ayant 20 cm de tour est puni d'une amende de 45 000 € »

Les personnes peu scrupuleuses qui prennent la forêt pour une déchetterie ou un WC sont elles aussi répréhensibles. Elles sont susceptibles de faire l'objet d'une amende, par l'un des gardes du groupement sur les parcelles des propriétaires adhérents, pouvant aller jusqu'à 135 €.

Afin de pouvoir surveiller les parcelles des 59 membres adhérents au GFP, la Sous-Préfecture de Libourne a renouvelé l'agrément des trois gardes pour une durée de cinq ans. L'association est indépendante et privée (pas d'autorisation en mairie). Elle ne souhaite aucune subvention.

Par application du décret préfectoral du 11-07-2005, la circulation dans les espaces exposés des communes forestières est réglementée. Les propriétaires forestiers n'ont pas obligation de clôturer ou de mettre des panneaux d'interdiction interdisant l'accès aux parcelles forestières.

VIVRE DANS LA DOUBLE GIRONDINE

Hélène DONATIEN ☎ 05 57 69 53 45

L'Association « Vivre dans la Double Girondine » a vu le jour le 6 mars 2009. Elle a pour but de promouvoir l'expression, la réflexion, la découverte et la pratique dans les domaines des loisirs, de l'art et de la culture.

Un calendrier des activités est distribué aux adhérents et affiché à la mairie. A ce jour, une quarantaine de personnes participent aux différents ateliers :

COUTURE/BRODERIE :

Marie-Claude LECLERC 05-57-49-57-97

Et Liliane BOUVRY 05-57-69-54-32



Marie-Claude vous attend deux fois par mois le mardi et le vendredi, de 14 h à 17 h salle du 1^{er} étage de la mairie.

Les adhérentes sont arrivées avec leurs projets, leurs idées, leurs envies. L'animatrice essaie de répondre au mieux aux attentes de chacune : confection de tabliers de cuisine, tabliers avec poche pour épingles à linge, nappes, petits vêtements simples.

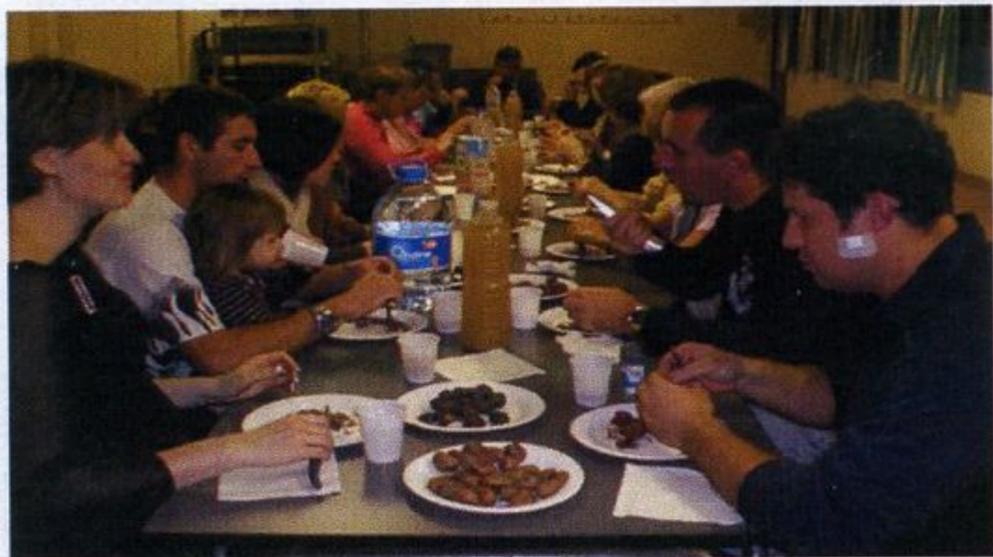
Les ouvrages réalisés lors des premières rencontres ont permis de participer à l'exposition organisée pour la fête locale du 19 juillet 2009. Nous accueillons aussi les brodeuses, les tricoteuses, toutes celles et ceux qui souhaitent passer un moment agréable. N'hésitez pas à venir nous rendre visite un après-midi pour faire plus ample connaissance.

CUISINE :

Pierrick CHABRAT : 06-69-57-78-67 pchabrat@free.fr



Notre animateur Pierrick nous a initiés à la cuisine : lamproies à la bordelaise, escargots à la charentaise, pizza, préparation d'un foie gras macéré au Gewurztraminer et cuit au micro-ondes . Il a organisé un concours de pain, un concours de desserts aux pommes.



Une soirée châtaignes-bourru rassemblait une vingtaine de personnes pour un agréable moment de convivialité.

JEUX DE SOCIÉTÉ : Pierrick anime cette nouvelle activité deux fois par mois le mercredi de 21 heures à 23 heures. Il y aura certainement une table de belote, une de tarot et peut-être une de scrabble, trivial ou autre jeu. Si vous êtes intéressés par cette nouvelle activité, n'hésitez pas à contacter Pierrick.

MARCHE : Deux samedis par mois, à 15 heures l'hiver ou 16 heures lorsqu'il fait nuit plus tard, nous nous retrouvons pour une marche, adaptée aux participants. Nous faisons le tour du lac et ensuite, pour les personnes qui le souhaitent, nous poursuivons notre promenade dans les chemins forestiers, si agréables de notre commune.



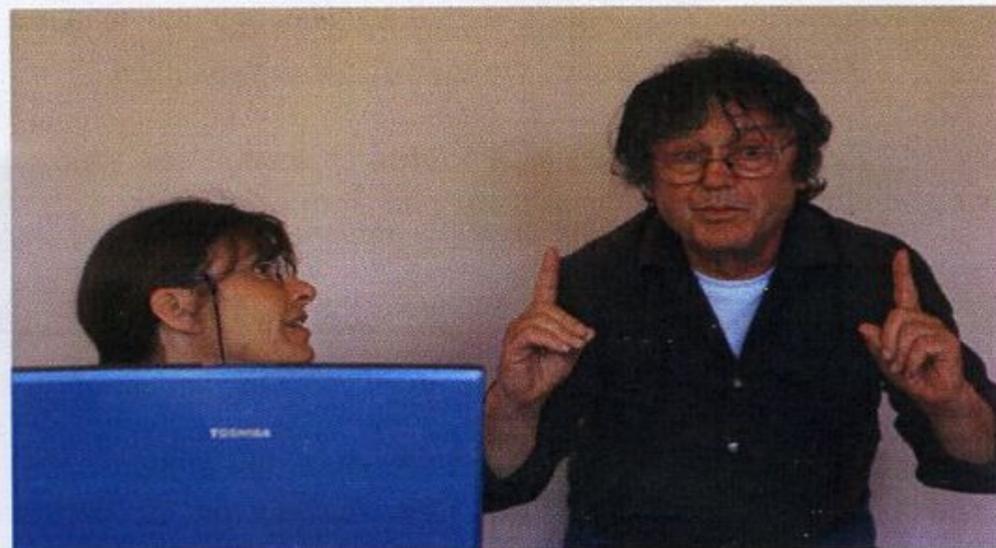
Si vous désirez avoir une activité physique douce, rejoignez-nous pour un moment de détente où nous en profitons, pour « discuter » et faire connaissance.

SCULPTURE/MODELAGE: hostein.jeanmichel@orange.fr
Jean-Michel HOSTEIN : 09-79-95-01-91

Jean-Michel propose tous les mercredis après-midi, de 16 H à 17 H pour les enfants et de 17 H à 20 H pour les adultes, une initiation au modelage et à la sculpture, dans une des salles communales.

PHOTOGRAPHIE/ INFORMATIQUE

P-Yves TROUCHARD : 09-75-79-25-86



Pierre-Yves Troughard propose une initiation, à domicile pour les débutants comme les érudits.

Nous aimerions, courant 2010, organiser des sorties : théâtre, concerts, visite musées, journée à la mer, en Dordogne ou autre. Si des personnes sont intéressées, merci de nous le faire savoir et, bien sûr, toutes les bonnes idées seront les bienvenues.

Ces sorties pourraient avoir lieu en bus ou sous forme de co-voiturage, en fonction du nombre de personnes inscrites, du prix du transporteur et de l'activité.

Nous pourrions en parler lors de l'Assemblée Générale de l'Association qui aura lieu au mois de janvier 2010.

Les membres du bureau remercient toutes les personnes qui participent aux différentes activités ainsi que les animateurs, tous bénévoles qui transmettent avec beaucoup de gentillesse et de patience, leur passion.

Nous espérons accueillir de nouveaux adhérents en 2010.

Si vous avez un talent à transmettre (jardinage, menuiserie, ébénisterie, généalogie, archéologie... etc.), vous êtes les bienvenus pour animer un nouvel atelier.

Pour adhérer à l'Association, il vous en coûtera, à l'année : 12 € pour les adultes, 8 € de 16 à 18 ans et 1 € pour les enfants. Vous pouvez ensuite participer à toutes les activités proposées.

L'Assemblée Générale de l'Association se tiendra le 23 janvier 2010 à 15 heures. Nous vous attendons nombreux avec vos questions.

La Fête à Léo dans la Double

Léo DROUYN, artiste et savant girondin, né à Izon en 1816, était un spécialiste de l'architecture médiévale. Ses albums de dessins, ses notes et ses croquis sont une source d'informations, pour la connaissance de notre patrimoine.



Maison ancienne au Bourg de Saint Christophe de Double reproduction d'un dessin à la mine de plomb de Léo Drouyn de 1867 (Hors série, extrait de Léo Drouyn en Libournais, vol.9, tous droits de reproduction réservés, copyright « Les Editions de l'Entre-deux-Mers » 2002- portefeuille Libournais n°17)

Le 4 Juillet 2009, une fête était organisée sur le canton par l'Association « Les Amis de Léo Drouyn », avec le concours du GRAHC (Groupe Archéologique et Historique de Coutras). Le départ de la randonnée était donné depuis la base de loisirs municipale, où des élus avaient réservé un accueil très sympathique à la soixantaine de participants.



Au cours de ce circuit, une page de notre histoire a été révélée par des conférenciers qui ont su éveiller à chaque étape notre curiosité et enrichir nos connaissances.

Nous avons retenu ce qui se rapporte aux étangs et aux anciennes verreries de la Double.

En voici quelques extraits :

« Dans la première moitié du XIX^e siècle, les paysans se lancent sans mesure dans la fabrication de charbon de bois. Les belles forêts de chênes séculaires sont coupées pour alimenter les chantiers navals de la Marine Royale. Pour faciliter le pacage des troupeaux, on brûle la forêt. Cette déforestation abusive transforme la Double en une région de marécages propice au développement des fièvres qui, ajoutées à la malnutrition, décime la population. Heureusement, vers la fin du XIX^e siècle, les comices agricoles, la création d'axes routiers et surtout l'arrivée des moines trappistes qui menèrent une politique d'assainissement permirent une évolution de ce milieu rural ».

Au lieu-dit « Les Etangs », aujourd'hui, il ne reste aucun vestige à part l'étang lui-même. Cependant, c'était le siège d'une verrerie qui dès la fin du XVI^e siècle a appartenu à la famille Juilhot. Le fief est transmis à la famille Beaupoil de St Adulaire.

« En 1776, Madeleine de ce même nom épouse Jean Jacques Bodin de Saint Laurent dit sieur de Lestang. La fille Elisabeth prend pour époux Louis de Meslon de Mondinet qui devient maire de Saint Christophe après la Révolution ».

« Une étape s'imposait ensuite au lieu dit « La Verrière », car c'était le siège d'une ancienne verrerie de la Double. Le propriétaire de la maison située dans le village possède de nombreux vestiges archéologiques. Il a apporté des renseignements forts intéressants :

« Les Verriers formaient des clans familiaux dont un nom à retenir est celui d'Arnaud Grenier, qui avait acheté à Henri de Navarre, futur Henri IV, les ares et rentes du village de Nabinaud, commune de Le Pizou. Ces verreries furent prospères au XVII^e siècle. Les maîtres verriers extrayaient la salicorne de la cendre des fougères. Les cours d'eau et la forêt procuraient des besoins indispensables pour la fabrication du verre.»

Ce périple s'est terminé au centre nautique où chacun a pu apprécier quelques spécialités locales (vins, fromages de brebis...) au son de la musique.

Merci à tous les organisateurs et plus particulièrement à David Redon, Président du GRAHC.

Site Internet : <http://grahc.free.fr>

Bulletin de SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE
Directeur de la publication : Renée HURTAU, Maire
Imprimé par nos soins – déclaration déposée le 15/12/95
Couverture du bulletin : Création Pierre-Yves TROUCHARD
Mail de la Mairie : communestchristophededouble@orange.fr

